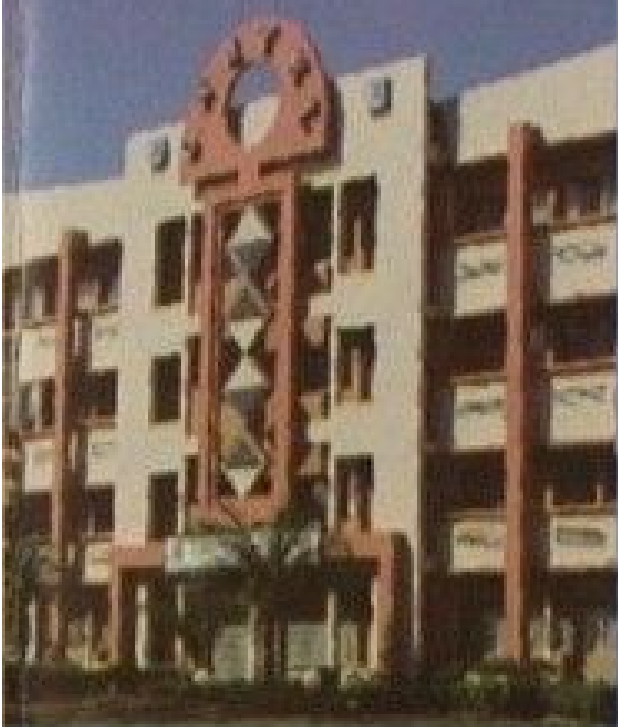


2009

# Rapport Annuel de Gestion

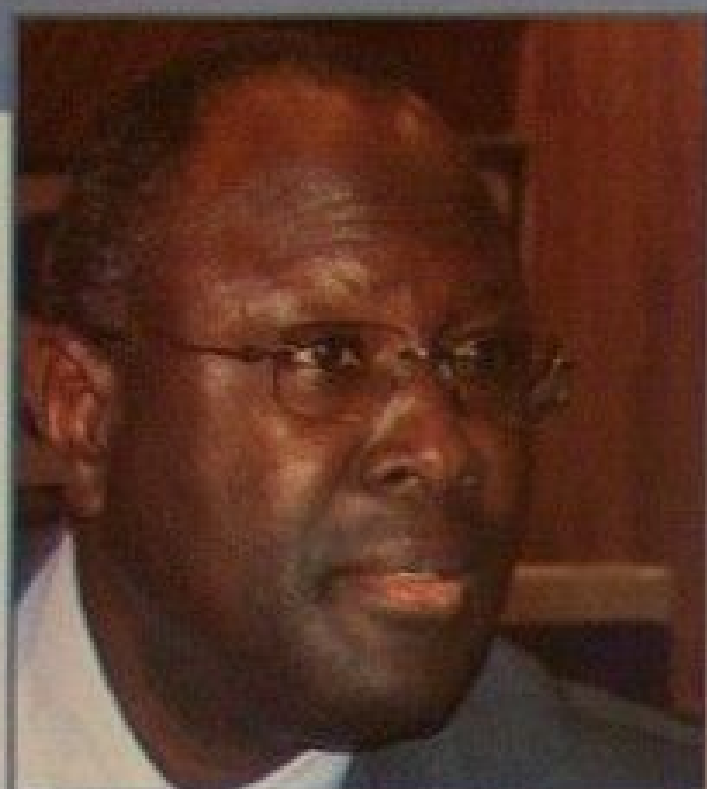


OFFICE NATIONAL DES TELECOMMUNICATIONS BURKINA FASO



# S O M M A I R E

Lettre du Président du Conseil d'Administration	2
Mot du Directeur Général	3
Rapport de Gestion	4
Rapport du Conseil d'Administration	21
Rapports des commissaires aux comptes	25
Rapport spécial des commissaires aux comptes	30
Annexes : Etat financiers	35
Abbreviations et sigles	39



## Lettre du Président

C'est avec fierté que je vous présente ce rapport annuel relatif à l'exercice 2009.

Malgré une conjoncture économique peu propice, l'année 2009 a été marquée par la poursuite de la croissance dans les différents segments de l'activité de l'ONATEL SA.

Ainsi, le chiffre d'affaires de l'activité Fixe et Internet a connu une croissance de 2,7%, alors qu'il était en baisse en 2008. Il s'établit à fin 2009 à 45 milliards de Francs CFA. Le résultat net, a franchi la barre de 2,5 milliards de FCFA, en croissance de 558,3% contre 149% l'année précédente.

L'extension du réseau et le recrutement de plus de 591 000 Clients, ont permis de faire progresser le chiffre d'affaires de la téléphonie Mobile de 36,5% en 2009, pour s'établir à 66,5 milliards de francs CFA.

Le résultat net a augmenté quant à lui de 35,5% pour atteindre 20,2 milliards de francs CFA.

L'année 2009 a été également marquée par la poursuite de l'extension et de la modernisation du réseau aussi bien au niveau du téléphone mobile que du téléphone fixe et de l'internet. Ainsi, plus de 27,8 milliards de Francs CFA ont été investis.

L'année 2009 représente aussi pour l'ONATEL SA, la première année de sa vie de société cotée à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières.

Le titre a été admis à la cote le 30 avril 2009 au cours de 47 900 FCFA et depuis le mois de juillet, il est dans le top 10 de la BRVM. Il termine l'année à 48 500 FCFA.

Les performances enregistrées au titre de l'année 2009 nous encouragent à poursuivre dans la voie du succès et nous incitent à relever les défis qui se présentent pour l'année 2010, notamment ceux relatifs à l'accentuation de l'intensité concurrentielle avec l'attribution d'une nouvelle licence globale.

Grâce à la confiance de ses actionnaires et de ses clients ainsi qu'à la mobilisation de ses équipes, l'ONATEL SA poursuivra ses efforts dans la voie de l'excellence et consolidera ses acquis pour demeurer le leader des Télécommunications au Burkina Faso.

Aussi, je profite de cette occasion pour renouveler mes sincères remerciements à tous les employés du groupe ONATEL, aux clients et à l'ensemble des actionnaires qui nous ont fait confiance.

# Nanan

## Rechargez





## Mot du Directeur Général

L'année 2009 s'est révélée riche en défis en raison de la pression réglementaire, de la concurrence et d'une conjoncture économique peu propice, accentuée par les inondations du mois de septembre.

Toutefois, L'ONATEL SA a respecté ses prévisions concernant tous les paramètres clés et a confirmé la solidité de son profil opérationnel et financier.

Le chiffre d'affaires consolidé s'est ainsi accru de 18,2% en s'établissant à 97,4 milliards de FCFA. Le résultat net, enregistré également une hausse de 12% pour se situer à près de 10 milliards de FCFA.

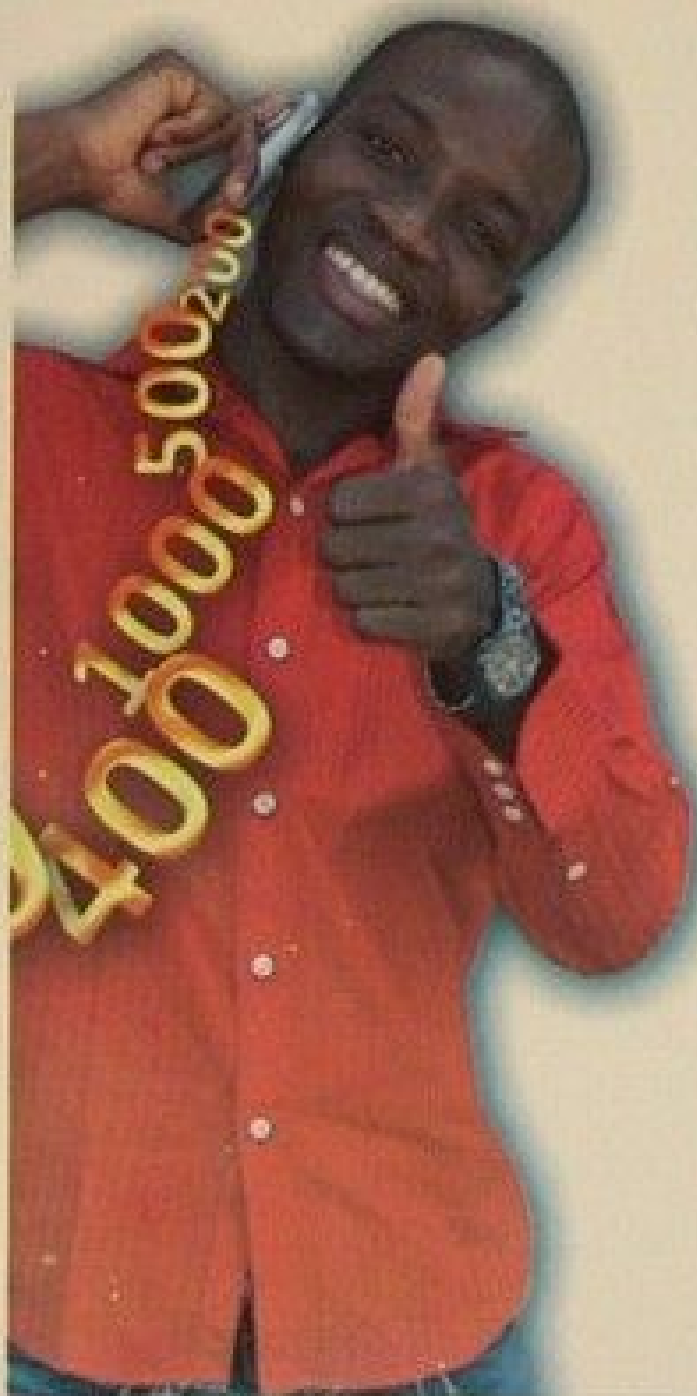
Ces résultats sont rendus possibles grâce au dynamisme du segment Mobile et des efforts déployés pour renforcer le service à la clientèle et faire de la satisfaction des clients une des pierres angulaires de la stratégie de l'ONATEL SA. Cette stratégie s'est révélée payante puisqu'elle a permis à l'ONATEL SA de maintenir son leadership et renforcer ses parts de marché. Le parc Fixe s'est accru ainsi de +4,9%, l'Internet de +30,8% et le Mobile de +60,6%.

Le développement de notre réseau reste au cœur de nos priorités et constitue la garantie de nos succès futurs. C'est ainsi que l'ONATEL SA a poursuivi en 2009, la modernisation, l'extension et la fiabilisation de ses infrastructures fixes et mobiles. Les investissements réalisés en 2009 ont permis, notamment, de mettre en service 157 sites GSM et 35 sites CDMA dont 30 dans les zones rurales.

L'année 2009 a connu également l'introduction du groupe ONATEL en Bourse Régional des Valeurs Mobilières (BRVM) ; la première du genre au Burkina Faso. Cette opération qui a mobilisé plus de 29 milliards de FCFA au profit de l'Etat Burkinabè a connu une sursouscription de 40,84%. Elle a permis également d'ouvrir le capital de l'Onatel SA à 4122 actionnaires, faisant d'elle la première entreprise Burkinabè en nombre d'actionnaires dont plus de 72% représentent des nationaux et des résidents au Burkina Faso.

Cette performance est due à la confiance sans cesse renouvelée de nos clients, de nos actionnaires et surtout à l'engagement de tous les collaborateurs.

De nouveaux défis nous attendent en 2010, notamment pour l'amélioration de la qualité globale de service, la poursuite de l'investissement en fibre optique pour consolider notre position de hub de l'Afrique de l'Ouest dans l'acheminement du trafic, le développement de l'Internet et permettre au monde rural l'accès aux services de télécommunications.





# RAPPORT DE GESTION

## Gouvernance de l'Onatel SA

L'ONATEL SA est une société anonyme de droit Burkinabè, régie par l'Acte Uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique ainsi que par la législation en vigueur au Burkina Faso.

Le capital de la société au 31 décembre 2009 est de 34 milliards FCFA détenu selon la répartition suivante :

<b>Maroc Telecom :</b>	<b>51%</b>
<b>Etat Burkinabè :</b>	<b>26%</b>
<b>Actionnariat Public :</b>	<b>20%</b>
<b>Société Financière Internationale :</b>	<b>3%</b>

La filiale de téléphonie mobile « TELMOB » a été créée en 2002. Le capital de la filiale s'élève à 10,746 milliards francs CFA, détenu à 100% par l'ONATEL SA.

Le mode de gouvernance de l'Onatel est celui de société anonyme avec Président du Conseil d'Administration et Directeur Général.

Monsieur Mohammed MORCHID est le Directeur Général de l'ONATEL SA et l'Administrateur Général de TELMOB, nommé par le Conseil d'Administration, tenu le 5 janvier 2007.



## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ONATEL-SA

Ci-dessous la composition du Conseil d'Administration de l'ONATEL SA :

**M. Paul G. BALMA**  
Président du Conseil d'Administration  
Présidence du Faso

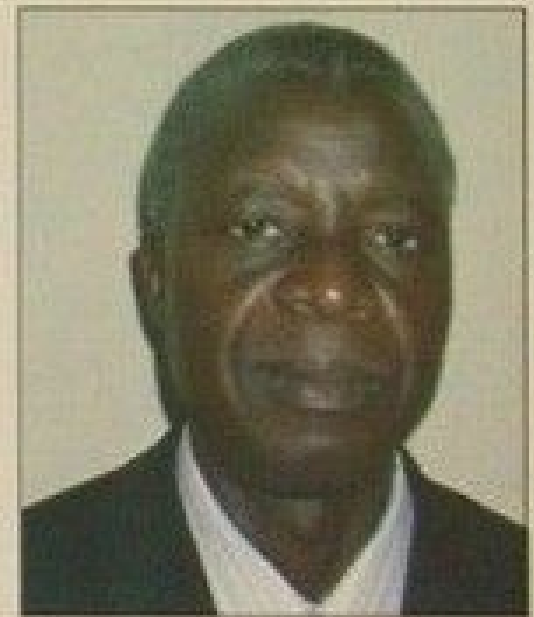
<b>MEMBRES</b>	<b>M. Larbi GUEDIRA</b>	Maroc Telecom
	<b>Mme. Janie LETROT</b>	Maroc Telecom
	<b>M. Adama Amba TRAORE</b>	Etat burkinabé-Ministère du commerce de la Promotion de l'Entreprise et de l'Artisanat
	<b>M. Arnaud CASTILLE</b>	Maroc Telecom
	<b>M. Zacharie OUEDRAOGO</b>	Etat burkinabé-Ministère de l'Economie et des Finances
	<b>M. Lamoussa OUALBEOGO</b>	Etat burkinabé-Ministère des Postes et des Technologies de l'Information et de la Communication
	<b>M. Brahim BOUDAOU</b>	Maroc Telecom
	<b>M. Hassan RACHAD</b>	Maroc Telecom



M. Larbi GUEDIRA



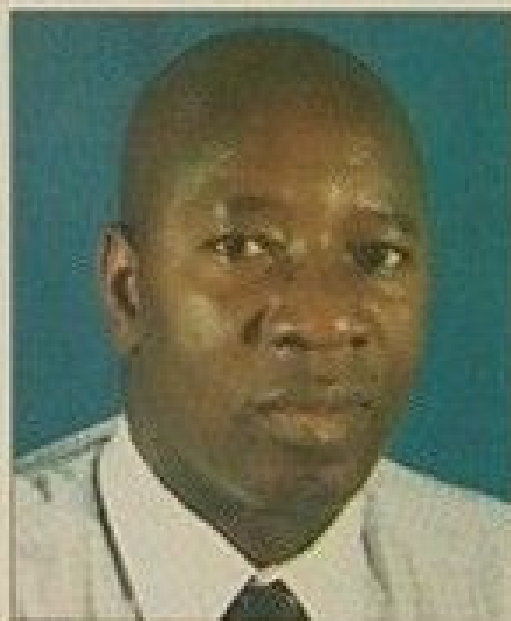
M. Paul G. BALMA



M. Zacharie OUEDRAOGO



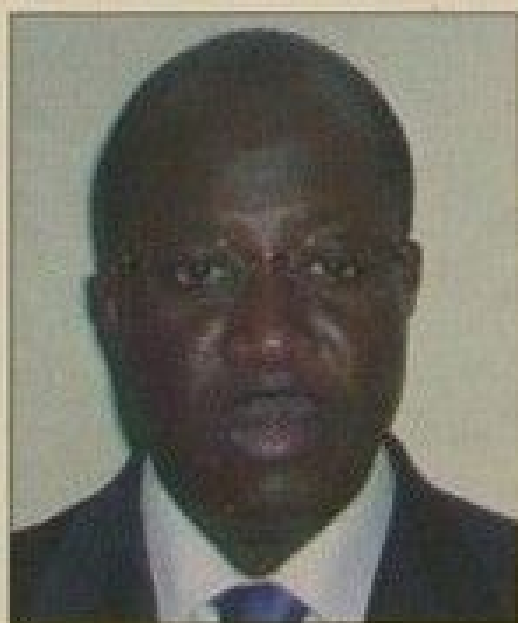
M. Arnaud CASTILLE



M. Adama Amba TRAORE



Mme Janie LETROT



M. Lamoussa OUALBEOGO



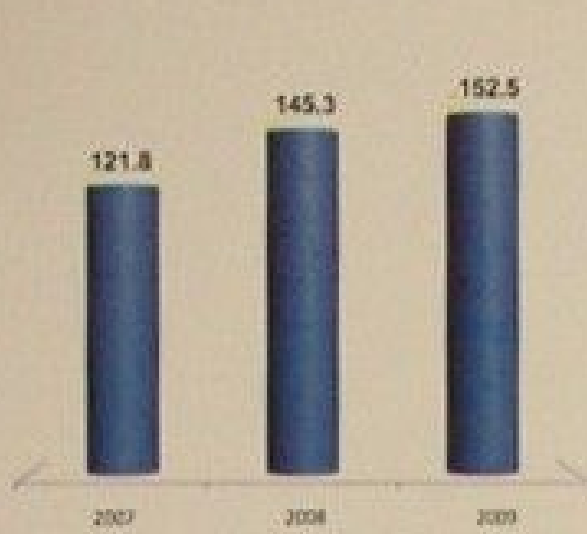
M. Brahim BOUDAUD



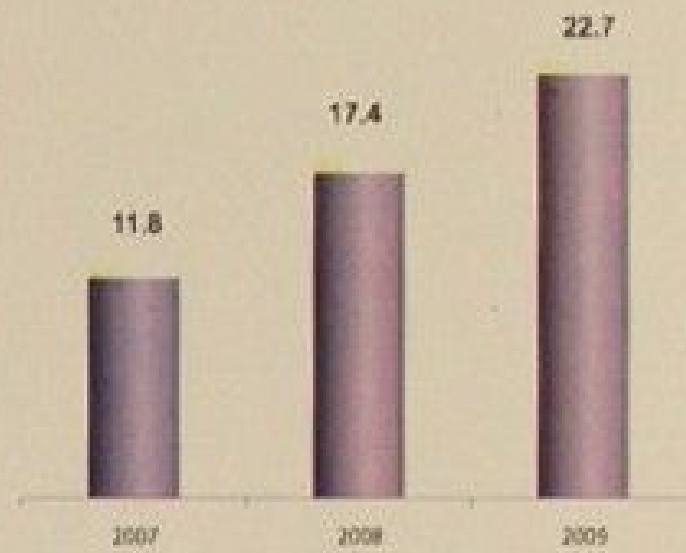
M. Hassan RACHAD



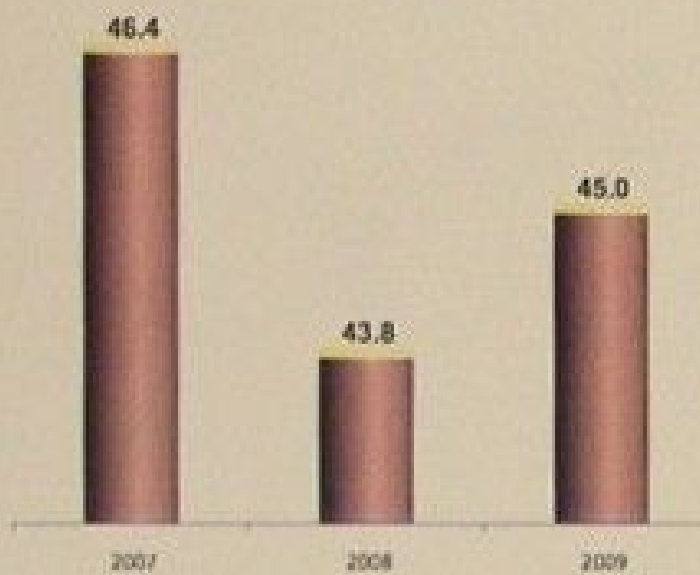
## Les chiffres clés – Fixe &amp; Internet



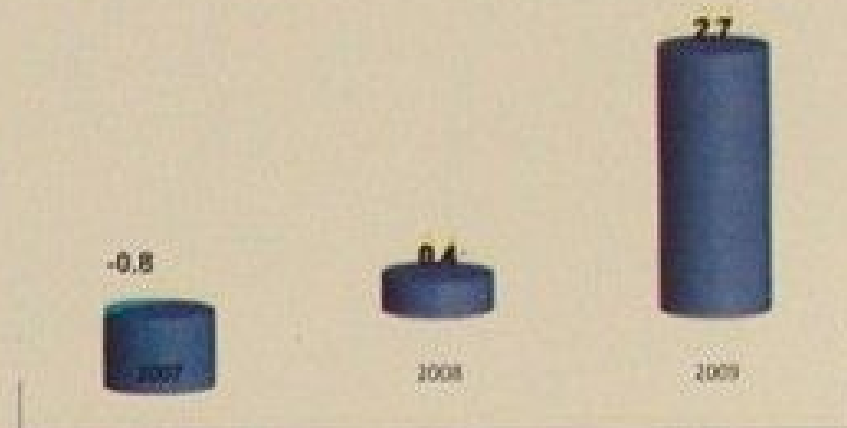
Parc Fixe (en milliers)



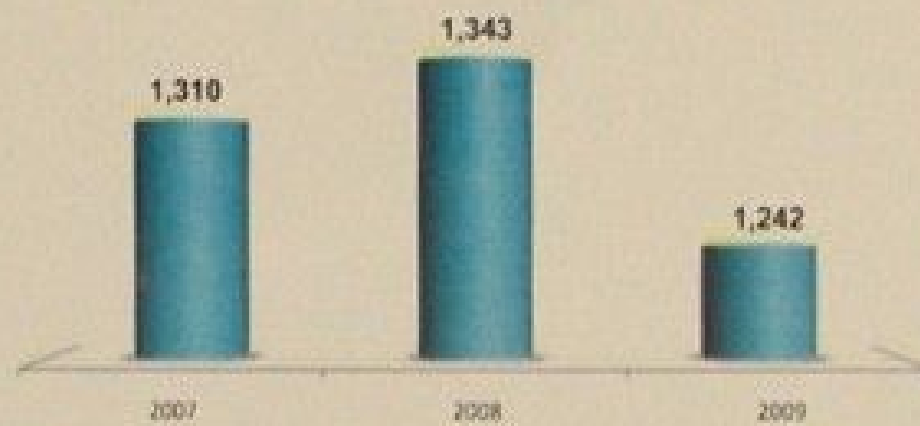
Parc Internet (en milliers)



CA (Milliards FCFA)

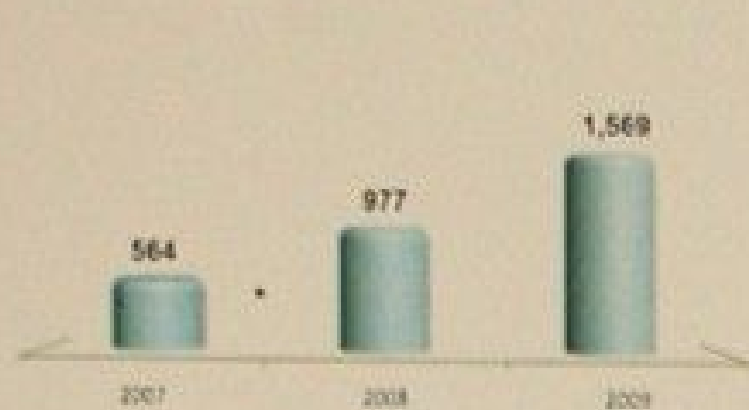


Résultat net (Milliards FCFA)

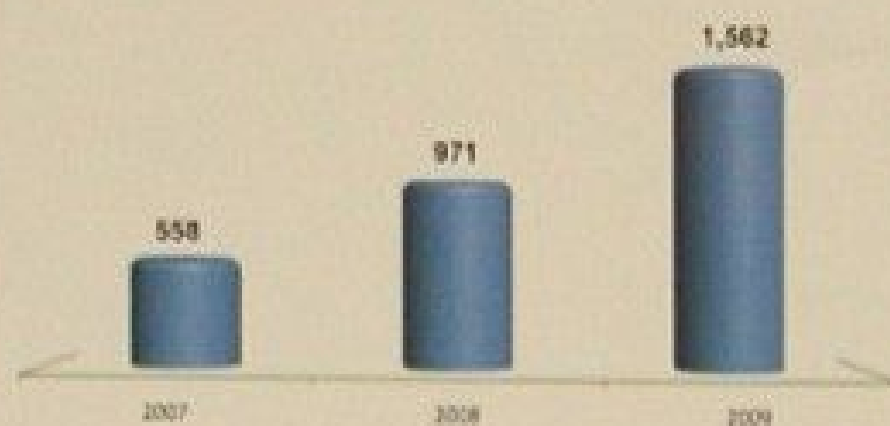


Effectif

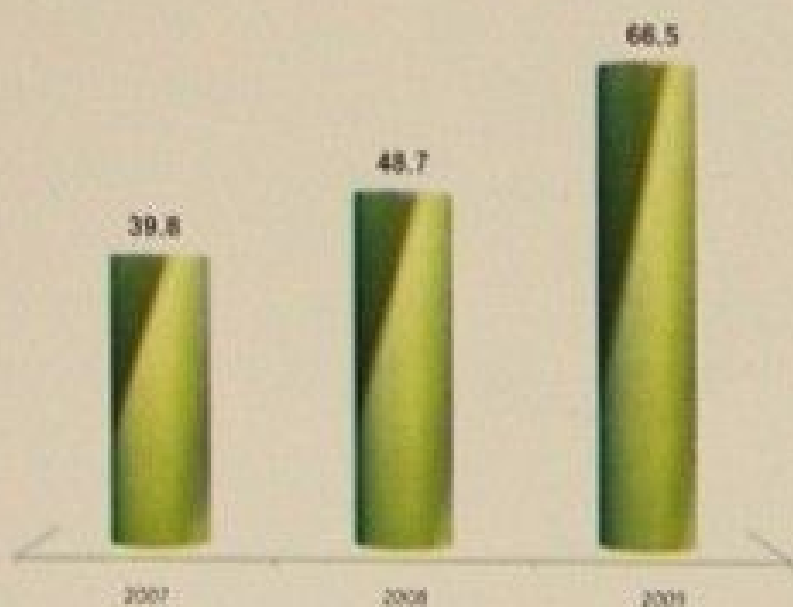
## Les chiffres clés – Mobile



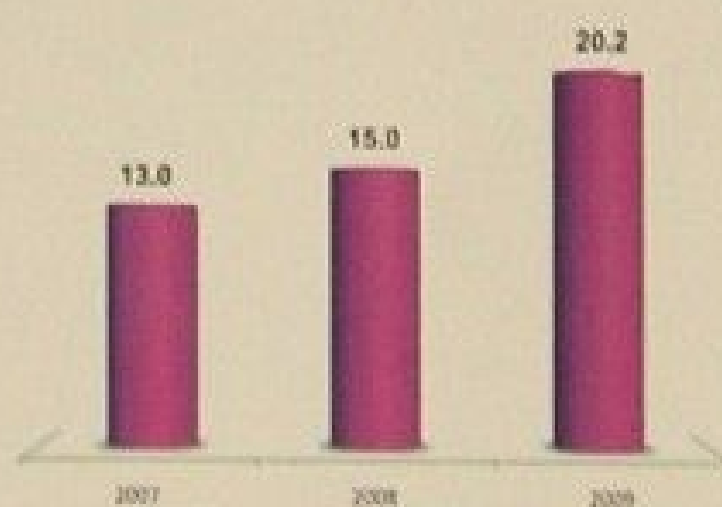
■ Parc Mobile (milliers)



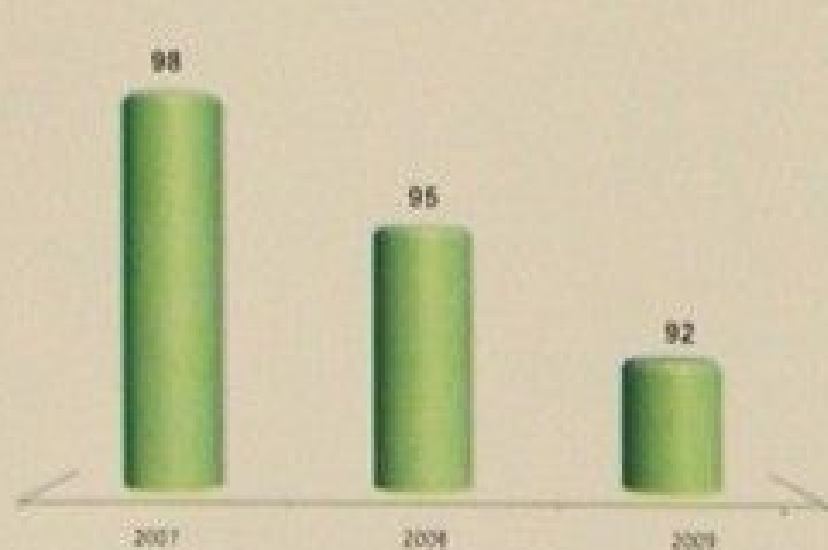
■ Parc Prépayé (milliers)



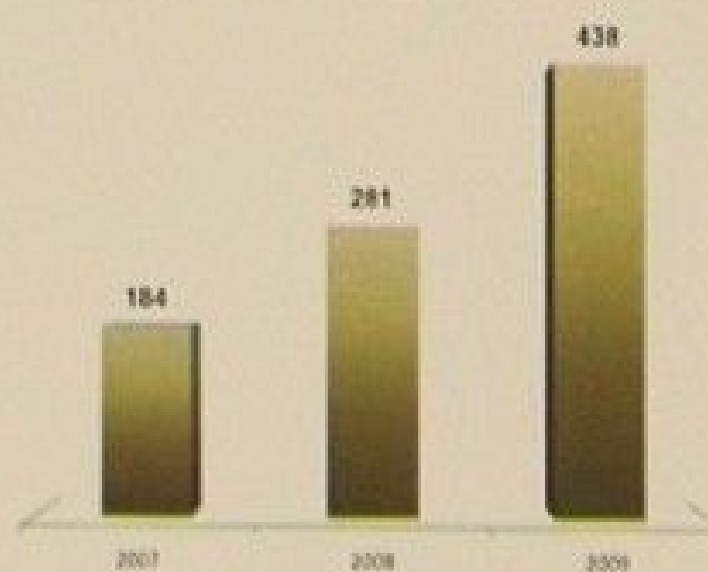
■ CA (Milliards FCFA)



■ Résultat net (Milliard FCFA)



■ EPEXtel



■ Nombre de sites BTS

## Les faits marquants

### JANVIER

Baisse des frais d'accès au fixe filaire, passant de 17 000F à 11 900F.

### FEVRIER

Lancement de la nouvelle offre "Kits DUO" : deux numéros consécutifs et tarification à 1F/seconde.

### MARS

Annnonce des résultats de l'Offre Publique de Vente : OPV sursouscrite à 40,84% et le nombre de souscripteurs est de 4 122, pour 29 milliards de F CFA.

Conclusions d'accords partiels avec le syndicat (Synatel).

### MAI

Baisse tarifaire pour les Télécentres : 50 FCFA l'unité de taxation au lieu de 75 F.

Mise en production du nouveau système d'information commercial et technique fixe & Internet.

Lancement de l'offre « Transfert de crédit » qui permet aux clients Telmob de transférer une partie de leur crédit entre eux.

### JUILLET

Entrée de l'ONATEL-SA au TOP 10 de la BRVM (les dix sociétés cotées les plus actives).

Lancement de l'offre « Recharge par SMS ».

### AOUT

Création de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques (ARCE) et nomination de son Président et des sept membres du Conseil de régulation.

Lancement d'un bonus pour le fixe de 1000 FCFA contre une redevance mensuelle de 2 000 FCFA.

Lancement du GPRS et du MMS.

### NOVEMBRE

Lancement d'une Offre promotionnelle de 100 F à destination de l'Arabie Saoudite à l'occasion du Hadj 2009.

### DECEMBRE

Récompenses obtenues par l'ONATEL SA « Prix de l'excellence en Intégration des Technologies de l'Information et de la Communication » du Haut Commissariat à l'Informatique et au TIC du Niger.

Redressement fiscal au titre des exercices 2007 et 2008 sur un montant de 900 millions de FCFA.



## La vie boursière du titre

### Evolution du titre ONATEL à la BRVM

Après le succès de l'offre publique de vente de 20% du capital de l'ONATEL SA, l'introduction en bourse de l'entreprise a eu lieu le 30 avril 2009.

Depuis cette date, le cours de l'action ONATEL SA a connu une évolution assez stable au regard de la courbe ci-dessous associée à celle de l'indice BRVM composite (indice représentant l'ensemble des valeurs cotées sur la BRVM).

En effet, depuis l'introduction, l'action ONATEL SA a affiché un cours moyen de 49 081 FCFA, avec un pic de 50 500 en mai et un plus bas niveau de 47 500 FCFA en décembre.

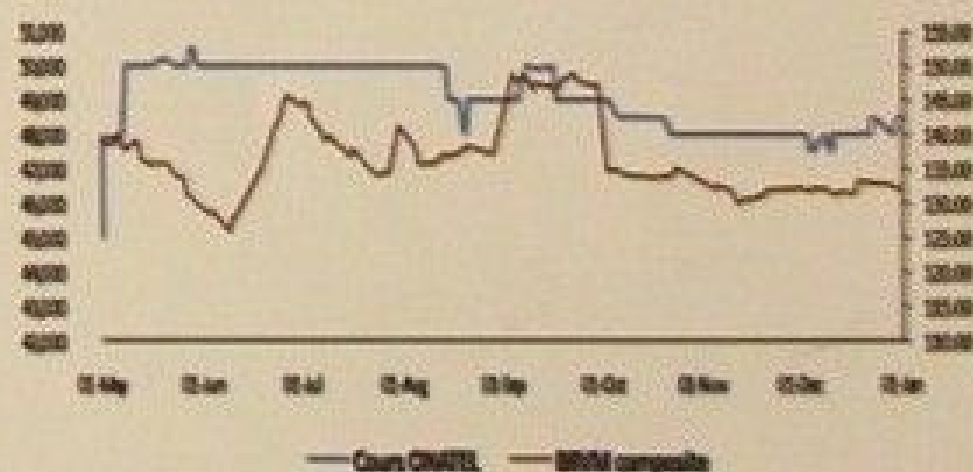
L'action clôture l'année avec un cours de 48 500 FCFA, offrant ainsi une plus value de 8% par rapport au cours de référence et de 6% par rapport au cours d'introduction. La plus value latente pour les actionnaires de la catégorie A est de 15%.



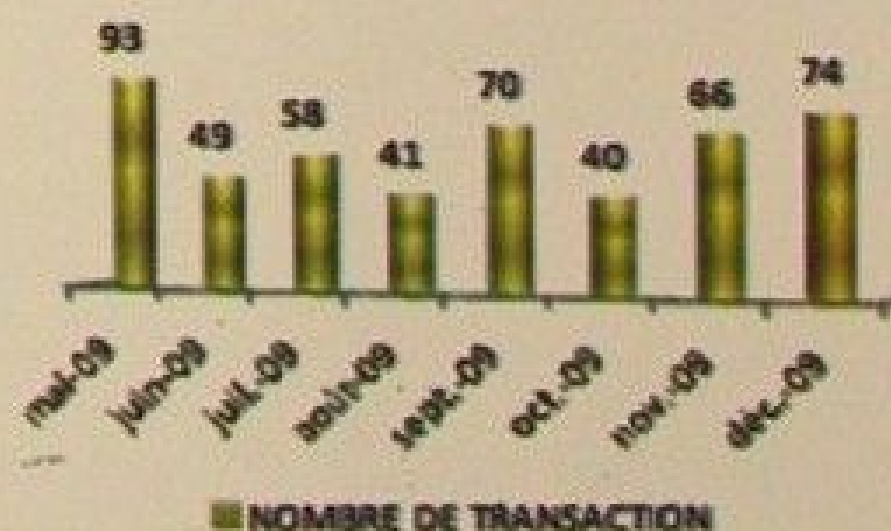
## Transfert de crédit **FARO**

Les courbes ci-dessous indiquent l'évolution des transactions sur le titre ONATEL.

### Evolution cours Boursier



### Evolution du nombre de transaction



### Transaction boursière

Au regard du nombre de transaction du titre sur le marché, l'ONATEL SA est rentrée dans le top 10 de la BRVM depuis juillet 2009. Le titre ONATEL SA a transigé en moyenne pendant 14 jours par mois sur une moyenne de 21 jours de bourse pour l'ensemble du marché soit une fréquence de cotation de 66%.



### Les réalisations 2009

L'année 2009 a été un succès pour ONATEL SA, avec une croissance des clients supérieure à celle de l'an dernier.

Le Groupe ONATEL a multiplié les initiatives afin d'acquérir de nouveaux clients mobiles, fixes et internet dans un environnement toujours plus concurrentiel.

<i>En milliers</i>	2007	2008	2009	Var 2009/2008
<b>Parc Mobile*</b>	564,4	977,4	1 569,3	<b>60,6%</b>
<b>Parc Fixe</b>	121,8	145,3	152,5	<b>4,9%</b>
<b>Parc Internet</b>	11,8	17,4	22,7	<b>30,8%</b>
<i>dont ADSL</i>	5,3	8,8	10,5	<b>19,4%</b>

\* Parc actif



### Fixe et Internet

Parmi les faits qui ont marqué l'année 2009, on retiendra la percée de l'offre internet et la redynamisation du Fixe sous l'impulsion de la technologie CDMA et des offres marketing innovantes.

ONATEL SA a conduit avec succès sa stratégie commerciale en proposant des packs CDMA avec des bonus de communications de 10 000 F à 50 000F, une promotion sur les communications le soir et le week-end, des forfaits postpayés illimités résidentiels et professionnels, l'accès illimité à 2 numéros fixes au choix du client, en plus d'un crédit de consommation moyennant une redevance mensuelle de 2000 F, promotions sur les communications internationales à

travers l'offre Dounia, baisse de la première mise à 50 F pour les Télécentres, etc.

C'est ainsi que le parc Fixe a connu une croissance de près de 5%, pour s'établir en 2009 à 152 461 lignes.

L'offre Internet a poursuivi sa croissance avec un parc de 22 724 clients à fin 2009, enregistrant ainsi une progression de 30,76%.

Cette croissance a nécessité des investissements importants notamment dans la technologie CDMA ; 35 nouveaux sites ont été mis en service et 21 autres mis à jours. Parallèlement, des extensions de capacités des liaisons ont été opérées, pour accompagner la hausse du trafic, notamment la liaison ONATEL-BELGACOM (2E1), la liaison ONATEL-France Telecom (3E1), les liaisons IP pour assurer l'interconnexion avec GVG et Verizon business, le 4<sup>ème</sup> lien STM1 vers France Télécom via le point d'atterrissage SAT3 de Bénin Télécom.

## Mobile

Le marché du mobile s'est caractérisé cette année par une forte concurrence.

Dans ce contexte, Telmob est parvenue à accroître de façon significative sa base clients en affichant un parc actif de 1 569 263 de clients mobiles, parmi lesquels 1 562 374 prépayés et 6 889 post-payés, soit une hausse respective de 61% et 6%.

L'offre mobile de Telmob rencontre un franc succès avec des solutions innovantes comme le Kit Duo qui offre la possibilité à deux clients de communiquer entre eux à tarif réduit (1 FCFA / seconde), ou les facilités accordées aux clients pour recharger leur comptes via SMS, par transfert de crédit ou encre et très récemment par recharge électronique Nanan Express.

## Nanan Express

Rechargez sans gratter





Pour stimuler l'usage et fidéliser nos clients, plusieurs formules sont proposées : tarifs dégressifs, bonus basés sur le cumul des recharges ou de consommation, bonus permanent pour les recharges hautes valeurs, etc.

L'année 2009 a été marquée également par la diversification de la gamme des services avec l'introduction du GPRS, du MMS et de la messagerie vocale.

Les infrastructures pour la téléphonie mobile ont également fait l'objet de nombreuses améliorations, tant en termes de qualité que de capacité.

Le réseau mobile couvre aujourd'hui plus de 78% de la population Burkinabè. Les investissements consentis à cet effet ont permis de mettre en service 157 nouveaux sites, l'extension de la capacité des plateformes de prépaiement et de commutation à 2 millions de clients, et la mise en place des nouvelles plateformes pour la transmission de données via le réseau mobile (GPRS), la messagerie vocale (VMS) et le service multimédia mobile (MMS).

### ***La communication financière***

L'année 2009 reste marquée par l'introduction en bourse du Groupe de L'ONATEL, la première du genre au Burkina Faso.

Pour accompagner cet événement majeur, un service chargé de la communication financière et des relations avec les actionnaires a été mis en place.

Cette entité a pour mission de fournir aux actionnaires actuels et potentiels les informations les plus complètes possibles. ONATEL SA entend assurer, via le portail d'informations dédié aux actionnaires sur son site web et par le biais de la communication financière périodique, un dialogue transparent et cohérent avec les investisseurs et les analystes financiers.

En vue de la régulation du cours boursier et pour respecter les obligations d'animation du titre en bourse, l'Onatel SA a signé un contrat de liquidité doté de 20 millions de CFA avec la SBIF. L'exécution de ce contrat a permis de réaliser 3 opérations d'achat de 48 titres Onatel, soit 2 382 051 FCFA.

### ***Gestion des Ressources Humaines***

Le monde des télécommunications évolue rapidement et l'ONATEL SA doit se donner les moyens de s'adapter et d'anticiper les changements.

Dans cette optique, le département des ressources humaines vise à maintenir les ressources humaines sur un niveau leur permettant de s'adapter aux innovations et au développement de nouvelles technologies liées au monde des télécommunications.

Fort de ce constat, l'ONATEL SA a poursuivi pour l'année 2009 le processus de développement des compétences en dispensant plus de 5 000 journées de formation au profit de plus de 1300 collaborateurs.

Pour favoriser le dialogue social, des élections des délégués du personnel ont été organisées pour la première fois dans l'entreprise.



## Les Principaux indicateurs financiers

### Comptes Onatel SA

Le tableau ci-dessous résume l'évolution des principaux indicateurs de gestion de l'Onatel.

	2007	2008	2009	Var 2009/2008
<i>En Millions de FCFA</i>				
<b>Chiffre d'affaires ONATEL</b>	46,4	43,9	45,0	2,7%
<b>Résultat d'exploitation</b>	-3,8	-4,5	-4,7	-6,4%
<b>Résultat financier</b>	3,0	4,6	9,5	103,9%
<b>Résultat des activités ordinaires</b>	-0,8	0,2	4,7	2296,8%
<b>Impôt sur le résultat</b>	0,3	0,2	0,2	1,0%
<b>Résultat net ONATEL</b>	-0,8	0,4	2,5	558,3%
<b>Investissements</b>	22,0	11,4	9,8	-15,4%

### Evolution du compte de résultat

Le chiffre d'affaires s'établit à 45 milliards de FCFA, soit une hausse de 2,7% par rapport à 2008.

Le résultat d'exploitation ressort à -4,7 milliards de FCFA, en dégradation de -6,4% par rapport à 2008. Ce résultat est notamment imputable à la croissance des charges du personnel, suite à l'application de l'accord conclu entre le patronat et les syndicats ainsi qu'aux augmentations consenties par l'entreprise concernant certaines indemnités (logement, transport, responsabilité, etc).

Il s'explique également par l'augmentation des coûts d'exploitation et de maintenance du réseau due notamment à la location de nouvelles capacités suite à la hausse du volume du trafic.



**Phone Cash** nouveau

- 2000 FTTC/mois\*
- 02 numéros illimités 24h/24
- + 1000 F de bonus utilisable vers tous les réseaux

Leader des Télécommunications au Burkina Faso

Le résultat financier affiche un solde positif de 9,5 milliards FCFA, en hausse de 103,9% ; grâce aux dividendes de Telmob.

Le résultat des activités ordinaires a connu une évolution ascendante pour atteindre 4,7 milliards de FCFA, soit une variation de + 2296,8% par rapport à 2008.

Le résultat hors activité est de -1,99 milliard de FCFA contre 0,41 milliard de FCFA en 2008 soit une baisse de 582%, ceci s'explique par la mise en rebus d'immobilisations suite à l'apurement de l'actif immobilisé (2,5 milliards de FCFA).

Le résultat net de l'exercice affiche une nette amélioration à 2,5 milliards de FCFA, soit une augmentation de 558,3%.

### **Evolution des données bilancielle**

Le total du bilan arrêté au 31 décembre 2009 connaît une hausse de 9,9% passant ainsi à 199,53 milliards de FCFA.

#### **Actif du Bilan :**

##### Actif immobilisé :

La valeur nette comptable des immobilisations s'établit à 91,4 milliards de FCFA, en baisse de 7% par rapport à 2008 ; due notamment à l'apurement des immobilisations à hauteur de 2,5 milliards de FCFA.

##### Actif circulant :

L'actif circulant est de 98,3 milliards de FCFA, en hausse de 34,1% par rapport à 2008 ; principalement due à l'augmentation des créances clients et vis-à-vis des opérateurs locaux et internationaux.

##### Trésorerie Actif :

La totalité des avoirs s'élève à 9,8 milliards FCFA contre 10,04 milliards de FCFA en 2008 soit une baisse de 2%. Cela s'explique par :  
les comptes bancaires séquestres destinés aux remboursements des emprunts

contractés, les Dépôts à termes (DAT) constitués au cours de l'exercice en vue de faire face aux services de la dette (obligations contractuelles).

### Passif du Bilan :

Les ressources stables de l'exercice s'élèvent à 89,9 milliards de FCFA contre 96,30 milliards en 2008, soit une baisse de 6,6% due à la baisse des dettes financière de 15,1%.

#### Capitaux propres :

Les capitaux propres sont de 42,2 milliards de FCFA contre 40,12 milliards en 2008, soit une hausse de 5,2% due au résultat bénéficiaire de l'année 2009.

Ils sont constitués de :

<b>Capital social</b>	<b>34,00 Mds</b>
<b>Réserves indisponibles</b>	<b>2,99 Mds</b>
<b>Réserves libres</b>	<b>1,54 Mds</b>
<b>Résultat 2009 avant répartition</b>	<b>2,51 Mds</b>
<b>Subventions d'investissement</b>	<b>1,18 Mds</b>

#### Dettes financières et ressources assimilées :

Les dettes financières et ressources assimilées s'élèvent à 47,7 milliards de FCFA, soit une baisse de 15,1%. Cette évolution s'explique essentiellement par le remboursement d'emprunts à hauteur de 8 milliards de FCFA.

#### Passif circulant :

Le passif circulant s'élève à 107,4 milliards de FCFA contre 85,18 milliards de FCFA en 2008, soit une hausse de 26,1%, imputables aux dettes fournisseurs et des opérateurs de télécommunications.

#### Trésorerie Passif

Les concours bancaires s'élèvent à 2,2 milliards de FCFA, en hausse de 2,18 milliards de FCFA par rapport à 2008.

## Les comptes consolidés\*

Le résultat d'exploitation se synthétise comme suite :

<i>En milliards de FCFA (données consolidées*)</i>	2007	2008	2009	Var 2009/2008
Chiffre d'affaires consolidé	78,0	82,4	97,4	18,2%
Valeur ajoutée	41,3	45,4	53,5	17,8%
Excédent brut d'exploitation	30,9	33,9	40,3	18,9%
Résultat d'exploitation	9,5	11,0	22,3	102,9%
Résultat financier	-2,6	-2,8	-3,2	-13,4%
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>6,6</b>	<b>8,9</b>	<b>10,0</b>	<b>12,3%</b>

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 97,4 milliards contre 82,4 milliards de FCFA en 2008, soit une hausse de 18,2% (contre 5,54% en 2008).

Le résultat d'exploitation de l'exercice est de 22,3 milliards de FCFA contre 11 milliards de FCFA en 2008, soit une hausse de 102,9% (contre 15,2% en 2008) due principalement à la reprise de provisions suite à l'apurement des comptes.

Le résultat financier de l'exercice est de -3,2 milliards de FCFA contre -2,8 milliards de FCFA en 2008, soit une dégradation de 13,4%. Il s'agit de l'unique solde qui enregistre une contre performance imputable aux charges financières du fixe de près de 3,7 milliards constituées essentiellement des intérêts sur les dettes.

Le résultat net de l'exercice est de 10 milliards de FCFA contre 8,89 milliards de FCFA en 2008, soit une hausse de 12,3% par rapport à 2008 grâce aux performances du Mobile.

## Les perspectives de développement en 2010

### Rappel du plan d'actions 2010

**Etendre le réseau d'accès en cohérence avec les exigences du cahier des charges**, en offrant le service à 13.500 nouveaux clients et procéder à l'extension du réseau de transmission pour répondre aux besoins en bande passante ;

**Améliorer l'ARPU**, en développant l'usage au moyen d'offres innovantes et de promotions ;

**Poursuivre l'extension du réseau Mobile** pour couvrir de nouvelles localités et axes routiers et décongestionner les agglomérations à fort trafic ;

**Étendre l'accès Internet haut débit via les réseaux ADSL et BLR** en cohérence avec l'évolution du marché de l'Internet.

### **Principaux objectifs 2010**

#### **Fixe & Internet :**

Recruter 13 500 nouveaux clients Fixe et 33.000 clients internet  
Réaliser un chiffre d'affaires de plus de 47 milliards de FCFA.

#### **Mobile :**

Recruter plus de 960.000 clients  
Réaliser un chiffre d'affaires de plus de 82 milliards de FCFA

### **Projets de résolution à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 15 avril 2010**

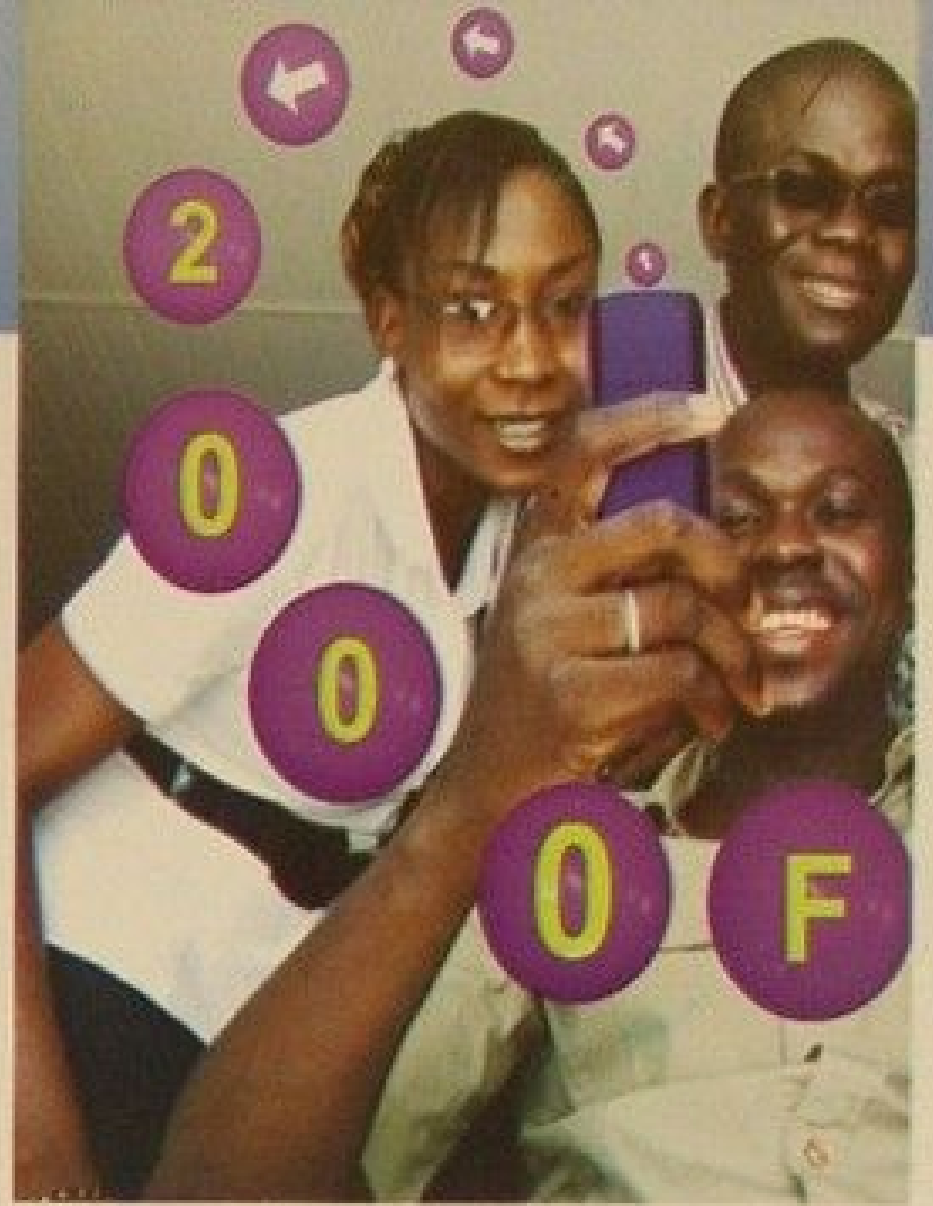
Le Conseil d'Administration propose l'adoption de 4 résolutions par l'Assemblée Générale du 15 avril 2010

Les deux premières résolutions concernent l'approbation des rapports, des Etats financiers et des comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2009 ;

la troisième résolution a trait à l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2009 ainsi que la proposition d'affectation du résultat dudit exercice.

la quatrième résolution donne les pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

La Direction Générale



## **RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

## RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

### L'activité

L'année 2009 a été marquée par la pression réglementaire et la concurrence dans une conjoncture économique peu propice, accentuée par les inondations du mois de septembre.

L'ONATEL SA a toutefois respecté ses prévisions concernant tous les paramètres clés.

Ainsi, à fin 2009 :

- le parc des clients pour la téléphonie mobile a connu une forte croissance de 60,6% pour se situer à 1 569 263 abonnés actifs.
- Le parc des clients Internet a augmenté de 30,8%, pour s'établir à 22 724 abonnés.
- Enfin, le parc des clients Fixe a enregistré un accroissement de 4,9%, atteignant ainsi 152 461 abonnés.

Les normes d'informations financières

Les comptes du groupe ONATEL sont présentés conformément aux normes SYSCOHADA.

### Les résultats

Le développement de l'activité, notamment du segment Mobile, a permis de réaliser un chiffre d'affaires consolidé de 97,4 milliards de FCFA, en hausse de 18,2% par rapport à 2008.

Le chiffre d'affaires de l'activité Mobile s'est établi à 66,5 milliards de FCFA, soit une croissance de 36,5%. Le chiffre d'affaires du Fixe a connu pour sa part une hausse de 2,7% par rapport à 2008, pour se situer en 2009 à 45 milliards de FCFA.

L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) consolidé s'est élevé en 2009 à 40,3 milliards de FCFA, soit une hausse de 18,9% par rapport à 2008. Cette performance est imputable à l'activité Mobile qui affiche un EBE de 38,6 milliards de FCFA, en hausse de 40,7% par rapport à 2008 ; permettant ainsi d'atténuer le recul de 114% enregistré par l'EBE de l'activité Fixe qui s'est établi à -0,6 milliards FCFA.

Le résultat net consolidé a enregistré une progression de 12,3% passant à 10 milliards de FCFA, contre 8,9 milliards de FCFA en 2008.

Le résultat net de l'activité Fixe s'est élevé à 2,5 milliards de FCFA, en hausse de 558,3%, compte tenu de la remontée des dividendes de Telmob.

Le résultat net de l'activité Mobile est passé de 14,9 milliards en 2008 à 20,3 milliards en 2009, soit une hausse de 35,5%.



Les comptes 2009 ont fait l'objet de contrôle et de vérification par les commissaires aux Comptes SECCAPI et SOFIDEC qui ont présenté leur rapport de communication au Conseil d'Administration. Ils ont émis leur opinion sur les états financiers arrêtés au 31/12/2009, qui vous sera présentée dans la partie suivante.

### **Les dividendes**

Les Administrateurs ont recommandé à l'unanimité de conserver les bénéfices dans l'entreprise et de reporter la distribution des dividendes en 2011.

Cette décision tient compte :

- du bénéfice distribuable qui donne lieu à un rendement très faible ;
- des besoins de l'entreprise pour l'investissement ;
- de la situation fragile du Fixe.

Ainsi, il est proposé l'affectation du report à nouveau bénéficiaire de 2 263 260 812 FCFA en réserves libres afin de renforcer les fonds propres de l'ONATEL SA.

### **Les Ressources stables**

#### **Comptes consolidés :**

Les ressources stables consolidées sont restées quasiment au même niveau en 2009 à 131,7 milliards de FCFA. Les capitaux propres ont augmenté de 10,6% en 2009 et s'établissent à 82,3 milliards de FCFA, tandis que les dettes financières ont enregistré une baisse de 17% pour se situer à 47,4 milliards de FCFA.

#### **Comptes ONATEL SA :**

Aucune évolution n'a été enregistrée dans le capital social de l'entreprise qui demeure stable à 34 milliards de FCFA divisés en parts égales de 10 000 FCFA. Les ressources stables de l'exercice s'élèvent à 89,9 milliards de FCFA contre 96,3 milliards en 2008, soit une baisse de 6,6% ; due notamment à la baisse des dettes financière de 15,1%.

Les capitaux propres sont passés à 42,2 milliards de FCFA contre 40,12 milliards en 2008, soit une hausse de 5,2% imputable au résultat bénéficiaire de l'année 2009.

### **Diverses Informations**

Le conseil d'Administration vous informe des faits suivants :

#### **Autorisation pour emprunt :**

La Direction Générale a présenté au conseil la situation des besoins de financement à moyen et long



terme de l'ONATEL SA. Sur l'exercice 2010, ces besoins sont estimés à cinq milliards de francs CFA. Le conseil d'administration après avoir apprécié l'endettement global au 31/12/09 a autorisé le recours, en cas de nécessité, à un emprunt à moyen terme de 5 milliards de FCFA.

**Validation de la cession de 3% du capital de l'ONATEL SA par l'Etat Burkinabè à la Société Financière Internationale (SFI) :**

Par la lettre n°2010/242/MEF/DGTCP/DAMOF/SCP adressée à Monsieur le Président du Conseil d'Administration de l'ONATEL SA, le Ministre de l'Économie et des Finances a demandé l'approbation de ladite opération par le Conseil d'Administration et ce, conformément à l'article 10 des statuts de l'ONATEL SA.

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des éléments concernant cette opération, notamment le décret adopté par l'État Burkinabè n°2009/856/PRES/PM/MEF/MCPEA/MPTIC du 29 décembre 2009, le Conseil d'Administration a approuvé la cession par l'État Burkinabè de 102 000 actions représentant 3% du capital de l'entreprise à la Société Financière Internationale (SFI).

**Composition et activité du Conseil d'Administration en 2009**

Le conseil d'Administration est composé de neuf membres dont 5 membres pour Maroc Telecom et 4 membres pour l'Etat Burkinabè.

Le conseil d'Administration s'est réuni trois (3) fois au cours de l'année 2009 pour arrêter les comptes de l'exercice 2008, les comptes du premier semestre 2009 et pour adopter le budget 2010.

**Les événements postérieurs à la clôture de l'exercice**

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant affecter de manière significative la situation financière de la société mère et du groupe au 31 décembre 2009 et ses résultats au titre de la même période, n'a été déclaré ou révélé.

Ouagadougou, le 20 février 2010

**Le Président du Conseil d'Administration**  
**Paul G. BALMA**  
**Chevalier de l'Ordre National**





**RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX  
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**Au 31.12.2009**

Groupe ONATEL

RAPPORT COMMISSAIRES AUX COMPTES  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

OFFICE NATIONAL DES TELECOMMUNICATIONS  
(ONATEL S.A.)  
01 BP 10 000 OUAGADOUGOU

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES  
COMPTES CONSOLIDÉS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Mesdames, Messieurs les actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur

- le contrôle des comptes consolidés du Groupe ONATEL SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes

Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Il nous appartient sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'exercice professionnel, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables applicables au Burkina Faso, tels qu'édictés par l'OHADA, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de l'ensemble consolidé en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des opérationnels de la société les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes consolidés. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, des règles de consolidation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble.

Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés clos le 31 décembre 2009 sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'ensemble consolidé, conformément au référentiel comptable applicable au Burkina Faso.

## II. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Ouagadougou, le 23 mars 2010.

Les commissaires aux comptes

Pour SECCAPI

EXPERTISE COMPTABLE

SECCAPI SARL  
Boulevard Senghor Sect. 13  
BP 408  
Ouagadougou

Françoise TOE

Expert-comptable diplômée d'Etat  
Associée gérante

Pour SOFIDEC NEXIA INTERNATIONAL

SOFIDEC-Audit & Conseil

01 BP 3100 Ouagadougou 01

Tel (226) 2030 5390/150 30 59 97

Fax (226) 50 00 00

Expert-comptable

Associé gérant

**ONATEL S.A.****RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES****EXERCICE CLOS LE 31 /12/09****OFFICE NATIONAL DES TELECOMMUNICATIONS  
(ONATEL S.A.)****01 BP 10 000 OUAGADOUGOU****BURKINA FASO****RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
A L'ASSEMBLÉE GENERALE DES ACTIONNAIRES****Comptes annuels - Exercice clos le 31 Décembre 2009**

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ONATEL S.A. tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'exercice professionnel, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives

Un audit consiste à examiner, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables du SYSCO/HADA, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société ONATEL S.A. à la fin de cet exercice.

## II VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels de l'Office National de Télécommunication du Burkina (ONATEL.)
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Fait à Ouagadougou, le 23 mars 2010

Les commissaires aux comptes

Pour SECCAPI

SECCAPI  
Françoise TOE  
Expert-comptable diplômée d'Etat  
Associée gérante

Expert-comptable diplômée d'Etat  
Associée gérante

Pour SOLIDEC NEXIA INTERNATIONAL

SOLIDEC NEXIA INTERNATIONAL  
01 BP 3800 Ouagadougou-01  
Tel (226) 50 30 53 90 / 50 30 59 97  
Fax (226) 50 30 53 91 BP  
Oumarou Gilbert SINARE

Expert-comptable  
Associé gérant

ONATEL S.A.

RAPPORTS SPECIAL

EXERCICE CLOS LE 31 /12/09

OFFICE NATIONAL DES TELECOMMUNICATIONS  
(ONATEL S.A.)

01 BP 10 000 OUAGADOUGOU

BURKINA FASO

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES**

**Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice et conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice**

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés

**I. CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISES AU COURS DE  
L'EXERCICE 2009**

En application des articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme portant Droit des Sociétés Commerciales et du GIE de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA), nous vous informons que votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle telle que visée par les articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme de l'OHADA sur les Sociétés Commerciales et du GIE.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient selon les termes de l'Acte Uniforme portant Droit des Sociétés Commerciales et du GIE de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA), d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

## II CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2009

### Convention de crédit entre l'ONATEL S.A. et TELMOB relative à l'emprunt BICIAB 2008

*Date de signature* 12 septembre 2008

*Nature et objet* Cette convention précise les termes et les conditions sous lesquels ONATEL accorde un crédit moyen terme d'un montant de 2 000 000 000 FCFA à TELMOB aux fins du remboursement de l'emprunt BICIAB-2008.

*Modalités et rémunération* Dans le cadre de l'exécution de cette convention, l'ONATEL a facturé à TELMOB au titre de l'exercice 2009, des intérêts d'un montant de 64 400 000 FCFA. En rappel, ce crédit est remboursable sur sept ans assortis d'une période différée de deux ans au taux de 6,3% par an.

### Contrat d'engagement de services entre ONATEL S.A. et la Société MAROC TELECOM

*Date de signature* 20 septembre 2007

*Nature et objet* Contrat par lequel MAROC TELECOM s'engage à assister l'ONATEL S.A. dans les domaines suivants :

- ✓ la stratégie et le développement
- ✓ l'organisation
- ✓ les réseaux fixes et mobiles
- ✓ le commercial et le marketing
- ✓ les finances
- ✓ les achats
- ✓ les ressources humaines
- ✓ les systèmes d'information
- ✓ les interconnexions et les engagements réglementaires de l'ONATEL.

*Modalités et rémunération* Le montant des prestations facturées à l'ONATEL au titre de ce contrat s'élève à FCFA 808 252 899 FCFA pour l'exercice 2009. Toutefois, il convient de préciser que ce contrat est conclu pour une durée initiale de trois ans et se renouvellera par tacite reconduction pour des périodes successives d'un an chacune, sauf dénonciation faite par les parties.



ONATEL S.A.

RAPPORTS SPECIAL

EXERCICE CLOS LE 31 /12/09

**Convention de gestion des avances de trésorerie entre ONATEL S.A. et TELMOB**

<i>Date de signature</i>	28 février 2007
<i>Nature et objet</i>	Cette convention précise les conditions sous lesquelles les avances de fonds effectuées entre ONATEL et TELMOB sont gérées
<i>Modalités et rémunération</i>	<p>Les avances de fonds perçues par l'ONATEL au titre de cette convention s'élèvent à FCFA 624 179 582 FCFA pour l'exercice 2009 moyennant des intérêts facturés d'un montant de 3 045 564 FCFA</p> <p>Par ailleurs, TELMOB a bénéficié de l'ONATEL des avances de fonds au cours de l'année 2009 d'un montant de 500 000 000 FCFA. les intérêts facturés s'élèvent 7 625 000 FCFA.</p>

**Protocole d'accord entre l'ONATEL S.A. et TELMOB**

<i>Date de signature</i>	08 avril 2005
<i>Nature et objet</i>	Ce Protocole précise les conditions ainsi que les modalités de sous-traitance à l'ONATEL de certaines activités de TELMOB notamment les activités commerciales, techniques et administratives
<i>Modalités et rémunération</i>	<p>Pour l'exercice 2009, l'ONATEL a facturé à TELMOB les sommes suivantes :</p> <p>2 171 172 954 FCFA au titre de la sous-traitance des activités commerciales ;</p> <p>165 773 499 FCFA au titre de la sous-traitance des activités techniques ;</p> <p>691 826 292 FCFA au titre de la sous-traitance des activités administratives.</p>

---

**Convention de crédit entre l'ONATEL S.A. et TELMOB relative au coût d'exploitation de la licences GSM**

*Date de signature*

27 décembre 2004

*Nature et objet*

Cette convention précise les termes et les conditions sous lesquels ONATEL accorde un crédit long terme d'un montant de 4 938 418 935 FCFA à TELMOB aux fins du remboursement partiel à l'ONATEL du coût de la licence d'exploitation de la téléphonie mobile

*Modalités et rémunération*

Dans le cadre de l'exécution de cette convention, l'ONATEL a facturé à TELMOB au titre de l'exercice 2009, la somme de 1 269 121 759 FCFA correspondant au remboursement intégral du prêt, d'un montant de 1 235 683 256 FCFA et aux intérêts calculés au taux de 3% par an soit 33 438 256 FCFA

**Convention de crédit entre l'ONATEL S.A. et TELMOB relative à l'emprunt obligataire SBIF 2005-2011**

*Date de signature*

06 février 2006

*Nature et objet*

Cette convention précise les termes et les conditions sous lesquels ONATEL accorde un crédit moyen terme d'un montant de 4 000 000 000 FCFA à TELMOB aux fins du remboursement de l'emprunt obligataire SBIF contracté dans le cadre de l'extension du réseau cellulaire

*Modalités et rémunération*

Dans le cadre de l'exécution de cette convention, l'ONATEL a facturé à TELMOB au titre de l'exercice 2009, la somme de 1 199 500 000 FCFA correspondant au remboursement partiel du capital pour 1 000 000 000 FCFA et des intérêts d'un montant de 199 500 000 FCFA. En rappel, ce crédit est remboursable sur six ans assortis d'une période différée de deux ans au taux de 6.65% par an

ONATEL S.A.

RAPPORTS SPECIAL

EXERCICE CLOS LE 31 /12/09

**Convention de crédit entre l'ONATEL S.A. et TELMOB relative à l'emprunt  
Consortium BICIAB-BIB-ECOBANK**

<i>Date de signature</i>	19 septembre 2006
<i>Nature et objet</i>	Cette convention précise les termes et les conditions sous lesquels ONATEL accorde un crédit moyen terme d'un montant de 2 000 000 000 FCFA à TELMOB aux fins du remboursement de l'emprunt consortium BICIAB-BIB-ECOBANK
<i>Modalités et rémunération</i>	Dans le cadre de l'exécution de cette convention, l'ONATEL a facturé à TELMOB au titre de l'exercice 2009, la somme de 731 406 136 FCFA correspondant au remboursement partiel du capital pour 571 949 300 FCFA et des intérêts d'un montant de 159 456 836 FCFA. En rappel, ce crédit est remboursable sur six ans assortis d'une période différée de deux ans au taux de 7,65% par an.

Telles sont les informations que nous avons estimé devoir vous communiquer dans le cadre du présent rapport

Fait à Ouagadougou le 23 mars 2010

Les commissaires aux comptes

Pour SECCAPI

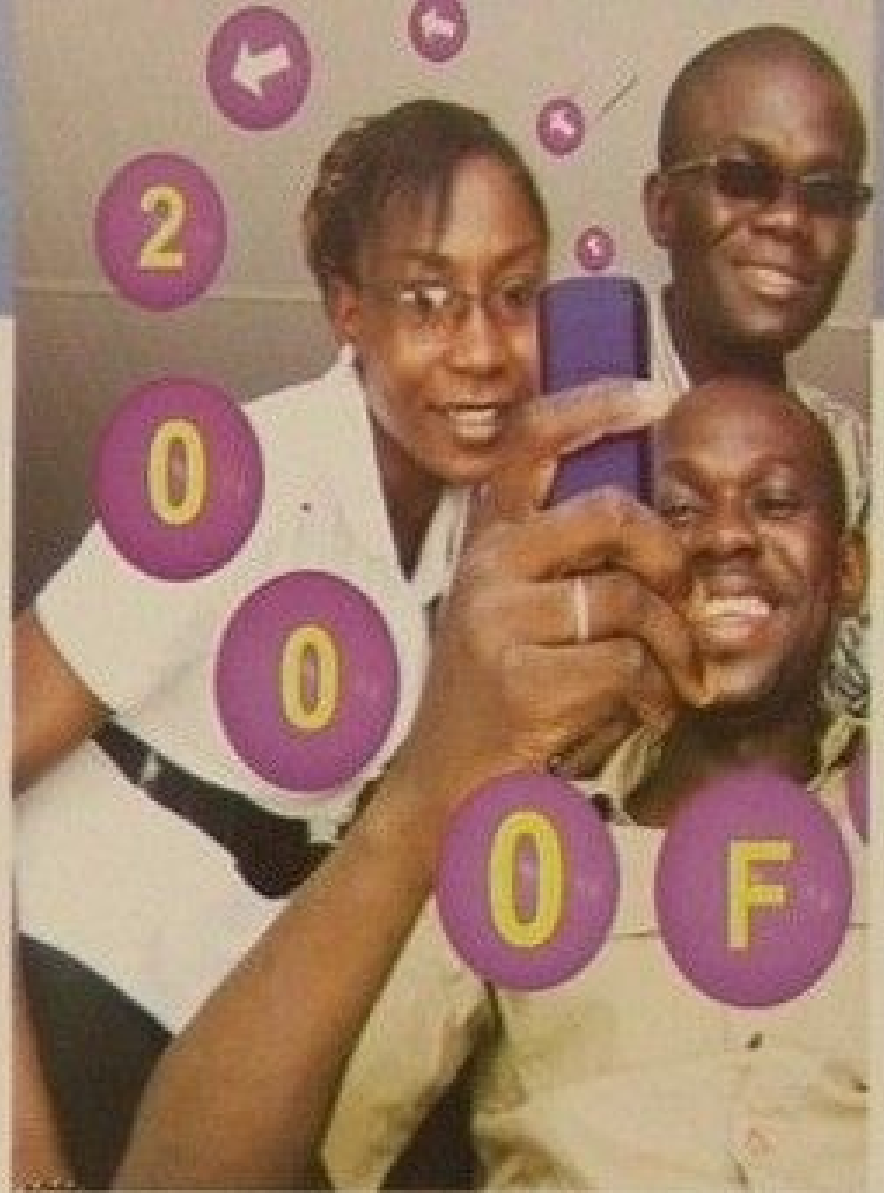


Françoise TOE  
Expert-comptable diplômée d'Etat  
Associée gérante

Pour SOFIDEC NEXIA INTERNATIONAL



Oumarou Gilbert SINARE  
Expert-comptable  
Associé gérant



## ETATS FINANCIERS ONATEL

Au 31.12.2009 (en millions de FCFA)

## BILAN AU 31 12 2009 ( en millions de FCFA)

ACTIF		PASSIF	
Charges immobilisées	31,7	Capital	34 000,0
Immobilisations incorporelles	253,9	Prime de fusion	0,0
Immobilisations corporelles	73 411,5	Réserves légales	2 991,0
Immobilisations financières	17 658,9	Réserves libres	1 535,2
Stocks	4 686,9	Résultat net de l'exercice	2 514,7
Créances et emplois assimilés	93 640,9	Subvention d'investissement	1 177,6
Trésorerie actif	9 846,1	Dettes financières et ressources assimilées	47 714,6
		Passif circulant et ressources assimilées	107 411,9
		Trésorerie Passif	2 184,7
<b>TOTAL</b>	<b>199 529,7</b>	<b>TOTAL</b>	<b>199 529,7</b>

## COMPTE DE RESULTAT AU 31 12 2009 ( en millions de FCFA)

CHARGES		PRODUITS	
Achat de marchandises	72,4	Ventes de marchandises	82,8
Achat de matières et fournitures consommés	15 900,1	Travaux et services vendus	42 134,5
Consommation intermédiaires	19 227,8	Production immobilisée	497,3
Charges de personnel	13 041,0	Produits accessoires	2 816,1
Dotations aux amortissements	12 641,0	autres produits	2 131,7
Charges financières	3 413,3	Valeur ajoutée	12 462,1
Charges HAO	2 502,4	Excédent Brut d'Exploitation	-578,9
Impôt sur le résultat	231,3	Reprise de provisions	2 474,8
		Transfert de charges	6 007,9
		Résultat d'exploitation	-4 737,1
		Produits financiers	12 889,7
		Résultat des activités ordinaires	4 739,3
		Produits HAO	509,2
		Résultat HAO	-1 993,2
		Bénéfice net	2 514,7

## TABLEAU DE FINANCEMENT RESSOURCES ET EMPLOIS ( en millions de FCFA)

Frais financiers	3 240,0	excédent Brut d'exploitation	-578,9
Pertes de changes	82,0	Transfert de charges d'exploitation	6 007,9
Impôt sur le résultat	231,3	Revenus financier	12 258,0
		Transfert de charges financières	427,3
		Gain de change	91,3
<b>Capacité d'autofinancement Globale (CAFG)</b>			<b>14 652,4</b>
variation nette des créances	25 264,9	Variation nette des stocks	244,5
Variation du Besoin de Financement d'Exploitation	923,1	variation nette des dettes circulantes	24 097,4
Excédent de trésorerie d'exploitation	-1 004,6		
<b>Ressource de financement</b>			
<b>Emplois</b>		<b>Ressources</b>	
Investissement total	5 811,3		
Variation du besoin de Financement d'exploitation	923,1		
Emplois financiers contraints	9 306,8	Capacité d'autofinancement Globale (CAFG)	14 652,4
Variation du besoin de Financement H. A.O	1 918,3	Emprunt	924,7
Insuffisance de ressources de financement	2 382,4		
		Variation trésorerie nette	2 382,4

\*HAO : Hors Activité Ordinaire



## **ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

**Au 31.12.2009 (en millions de FCFA)**

## BILAN CONSOLIDE AU 31 12 2009 ( en millions de FCFA)

ACTIF		PASSIF	
Charges immobilisées	31,7	Capital	34 000,0
Immobilisations incorporelles	4 523,9	Prime de fusion	0,0
Immobilisations corporelles	126 294,7	Réserves	37 098,7
Immobilisations financières	4 533,0	Résultat net de l'exercice	9 983,5
Stocks	6 264,9	Autres capitaux propres	1 177,6
Créances et emplois assimilés	55 150,4	Dettes financières et ressources assimilées	49 431,4
Trésorerie actif	11 634,8	Passif circulant	70 177,0
		Trésorerie Passif	6 565,3
<b>TOTAL</b>	<b>208 433,5</b>	<b>TOTAL</b>	<b>208 433,5</b>

## COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 12 2009 ( en millions de FCFA)

CHARGES		PRODUITS	
Achats consommés	18 295,4	Chiffre d'affaires	97 353,4
Services extérieurs & autres Consommation	27 478,5	Production stockée	-1 628,7
Charges de personnel	13 242,7	Production immobilisée	497,3
Dotations aux amortissements	24 412,6	autres produits d'exploitation	3 047,6
Charges financières	3 707,5	Valeur ajoutée	53 495,8
Impôt sur le résultat	4 290,4	Excédent Brut d'Exploitation	40 253,1
Impôts différés	-776,0	Reprise de provisions	2 474,8
		Transfert de charges d'exploitation	3 995,0
		Résultat d'exploitation	22 310,3
		Produits financiers	508,0
		Résultat des activités ordinaires	19 110,7
		Résultat HAO	-4 060,8
		Bénéfice net	9 983,5

## TABLEAU DE FINANCEMENT RESSOURCES ET EMPLOIS - CONSOLIDE ( en millions de FCFA)

Frais financiers	3 524,9	excédent Brut d'exploitation	40 253,1
Pertes de changes	91,3	Transfert de charges d'exploitation	3 995,0
Impôt sur le résultat	5 066,4	Revenus financier	303,0
		Transfert de charges financières	
		Gain de change	91,9
<b>Capacité d'autofinancement Globale (CAFG)</b>			<b>35 960,4</b>
Variation nette des stocks	142,7		
variation nette des créances	8 599,0	Variation nette des dettes circulantes	5446,7413
<b>Variation du Besoin de Financement d'Exploitation</b>	<b>3 295,0</b>		
<b>Excédent de trésorerie d'exploitation</b>	<b>37 455,5</b>		

## Ressource de financement

Emplois		Ressources	
Investissement total	26 099,2		
Variation du besoin de Financement	3 295,0		
Emplois financiers contraints	9 438,5	Capacité d'autofinancement Globale (CAFG)	35 960,4
Variation du besoin de Financement H. A.O	2 615,0	Emprunt	1 202,6
<b>Insuffisance de ressources de financement</b>	<b>4 284,7</b>		
		Variation trésorerie nette	4 284,7

## ABREVIATIONS ET SIGLES

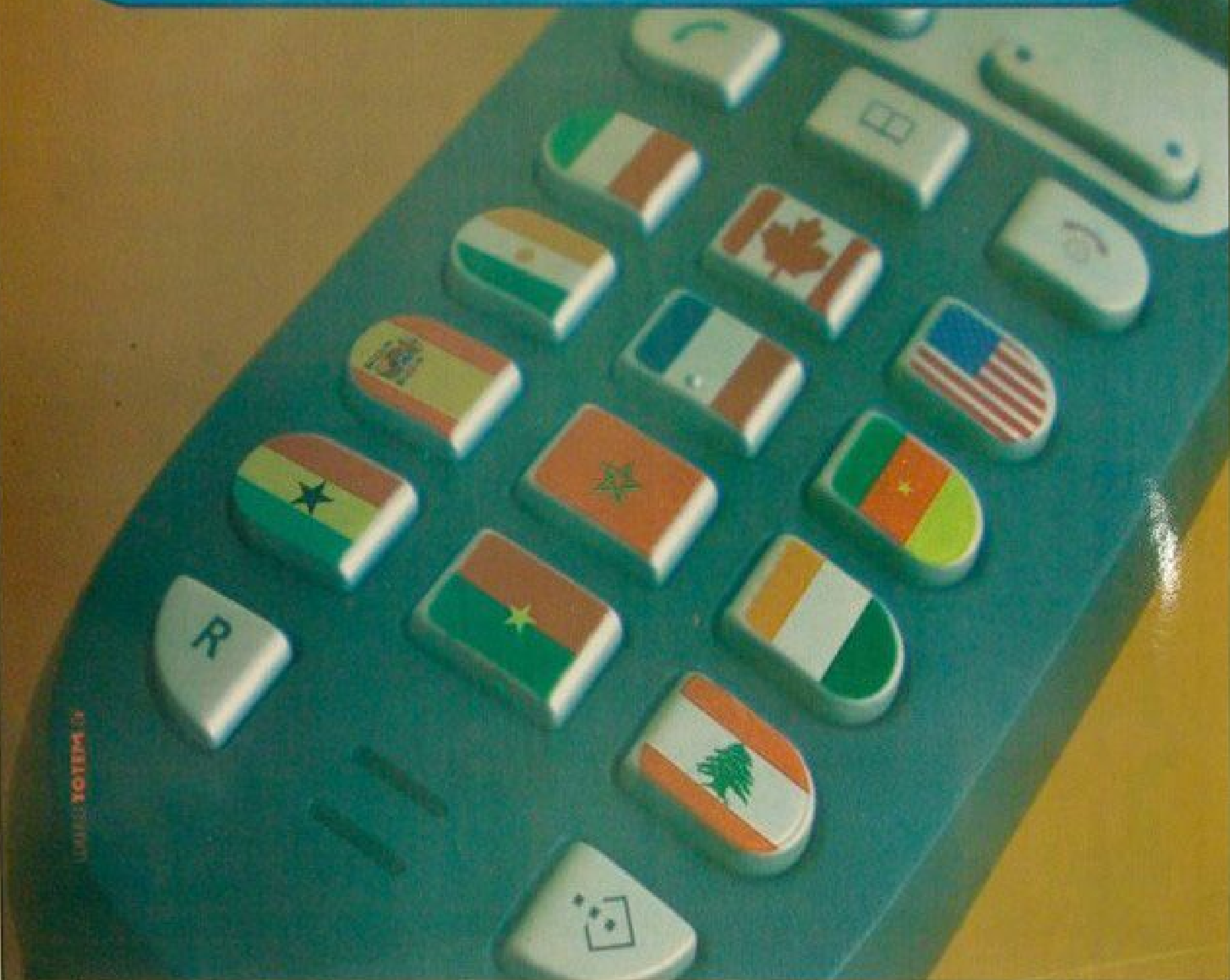
ADSL	: Asymetric digital subscriber line	IFRS	: International Financial reporting standard
ARPU	: Average Revenue Per User	LS	: Liaison spécialisée
BFR	: Besoin En Fonds de Roulement	Mbps	: Megabit per second
BIC / IS	: Impôt sur le Bénéfice Industriel et Commercial	Md (s)	: Milliard(s)
BLR	: Boucle Locale Radio	MGW	: Média Gateway
BRVM	: Bourse Régionale des Valeurs Mobilières	MMS - C	: Multimedia Messages Service - Center
BSC	: Base Station Controller (Equipement qui connecte et concentre le trafic de plusieurs BTS)	OPEX	: Coût opérationnel d'exploitation
BSS	: Base Station Sub-System	OPV	: Offre Publique de Vente
BTS	: Base Transceiver Station	RH	: Ressources humaines
CA	: Chiffre d'affaires	SA	: Société Anonyme
CAPEX	: Coût des investissements	SBIF	: Société Burkinabé d'Intermédiation financière
CDMA	: Code Division Multiple Acces	SDH	: Synchronous Digital Hierarchy
DSLAM	: Digital Subscriber Line Acces Multiplexer	SFI	: Société financière internationale
EDGE	: Enhanced Data rate for Gsm Evolution	SI	: Système d'information
FH	: Faisceaux hertziens	SMS	: Short message service
GPRS	: General Packet Radio Service	SMSC	: Short message service center
GSM	: Global system mobil	STM1	: Synchronous Transfert Module 1
HAO	: Hors Activité Ordinaire	SYSCOHADA	: Système Comptable OHADA
HLR	: Home Location Registrer	TSI	: Taux de signalisation
		TTC	: Toutes taxes comprises
		UEMOA	: Union économique monétaire ouest africaine
		VMS	: Voice Mail System





Avril 2010

Le monde à 150 F TTC !



Avec **Dounia**  
appelez partout  
dans le monde  
à 150 F TTC/mn



[www.onatel.bf](http://www.onatel.bf)

**Dounia, le tarif international le moins cher**